

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 08/02/18

1°) Installation des commissions

- **Finances : Jean-Charles GROSDIDIER**
Pascal GIROD
Françoise GRAS
Christian BESSON
Marie-Christine CHARBONNIER
Jacques CALLAND
Simon LEDIG
Eric JACQUEMIN

- **Commission d'appel d'offres : Jean-Charles GROSDIDIER**
 - Pascal GIROD
 - Christian BESSON
 - Françoise GRAS
 - Jacques CALLAND
 - Marie-Christine CHARBONNIER
 - Eric JACQUEMIN

- **Urbanisme : Pascal GIROD**
 - Jacques CALLAND
 - Françoise GRAS

- **Forêts, pâturage : Pascal GIROD**
 - Frédéric DE CHASTONAY

- **Travaux : Pascal GIROD**
 - Jean DAVID
 - Christian BESSON
 - Frédéric DE CHASTONAY

- **Bulletin municipal et site internet : Françoise GRAS**
 - Jacques CALLAND
 - Eric JACQUEMIN

- **Journée citoyenne : Françoise GRAS**
 - Geneviève HUGON
 - Jacques CALLAND
 - Christine BORSKI
 - Geneviève HUGON
 - Eric JACQUEMIN

- **Cités de caractère Bourgogne Franche-Comté : Jacques CALLAND**

- Animations sociales : Marie-Christine CHARBONNIER**
 - Geneviève HUGON
 - Christine BORSKI
 - Marie-Claude PICOD
 - Jacques CALLAND

- **Gestion des logements communaux : Marie-Christine CHARBONNIER**
 - Patrick BARBERAT
 - Marie-Claude PICOD

- **Commission cimetièrre : Christian BESSON**
 - Françoise GRAS
 - Christine BORSKI
 - Jean DAVID

- **Commission fleurissement : Christian BESSON**

- Françoise GRAS
- Jacques CALLAND
- Jean DAVID
- Christine BORSKI
- Geneviève HUGON
- Marie-Claude RENAUD
- Marie-Claude PICOD

- **Gestion salles communales : Eric JACQUEMIN**

- Jacques CALLAND
- Christine BORSKI
- Françoise GRAS

2°) Délégations

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 7 délégués

- Jean-Charles GROSDIDIER
- Marie-Christine CHARBONNIER
- Pascal GIROD
- Françoise GRAS
- Jacques CALLAND
- Cécile BESNIER-TRECOURT
- Eric JACQUEMIN

SIVOM : 4 délégués

Titulaires

- Pascal GIROD
- Jean-Charles GROSDIDIER
- Françoise GRAS
- Cécile BESNIER-TRECOURT
-

Suppléants

- Eric JACQUEMIN
- Laurent GRAND
- Jean DAVID
- Christian BESSON

SICTOM : 3 délégués

- Geneviève HUGON
- Sylvie CALLAND
- Jacques CALLAND

SIDEC : 1 délégué

- Simon LEDIG

CNAS : 1 délégué

- Jean-Charles GROSDIDIER

CORRESPONDANT A LA DEFENSE : 1 délégué

- Claude GROS

COMMUNES FORESTIERES : 1 titulaire + 1 suppléant

Titulaire

- Pascal GIROD

Suppléant

- Frédéric DE CHASTONAY

COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFEREES

Titulaire

- Jean-Charles GROSDIDIER

Suppléant

- Pascal GIROD

3°) Délégations du conseil municipal

Le conseil municipal donne délégation au Maire pour :

- la réalisation des emprunts d'un montant maximum de 1 500 000€ et de la ligne de trésorerie d'un montant maximum de 100 000€.

- la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics d'un montant inférieur au seuil réglementaire maximum pour les marchés publics passés selon la procédure adaptée.
- pour ester en justice au nom de la commune.

4°) Délibérations suite à création commune nouvelle

- Suppression du bureau de vote de Chisséria
- Attribution de l'indemnité de conseil et de confection du budget au trésorier
- Affectation des dépenses reprises au compte 6232

5°) Etudes en cours

Françoise GRAS apporte des précisions au conseil municipal sur les études en cours à la communauté de communes pour lesquelles le conseil municipal devra prendre prochainement des orientations et notamment sur :

- la revitalisation du centre bourg
- les déplacements doux

Dans un même temps, suite à l'étude du sentier du patrimoine, le conseil municipal autorise le maire à engager les démarches auprès de plusieurs propriétaires pour l'acquisition d'un bâtiment rue de la Poyat et de terrains sous la combe.

6°) Finances

- Le résultat d'exécution 2017 d'Arinthod s'élève à 239 000 € et celui de la commune de Chisséria à 48 000 €.
- Le conseil municipal valide les attributions de compensation définitives notifiées par la communauté de communes soit 194 256 € pour la commune d'Arinthod et 4 013 € pour la commune de Chisséria

7°) Patrimoine

- Suite au départ d'Amélie POLLET du logement 1A rue de la Chapelle à Chisséria, le conseil municipal décide de résilier son bail et d'établir un nouveau bail avec Mme Lucie MAGNIN pour ce même logement.
- Le conseil municipal décide d'établir un nouveau bail avec l'ACCA de Chisséria à compter du 1^{er}/01/18 et ce pour un montant de 442 €
- Au titre de la préservation des espaces naturels, le conseil municipal décide d'acquérir deux parcelles appartenant à Monsieur Denis STAUDER, sur la commune de Chisséria, au Grand Etang et d'en confier la gestion au Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté par le biais d'un bail emphytéotique de 30 ans moyennant un loyer symbolique de 1€/an

8°) Régie de recettes

Le conseil municipal décide de baisser à 100 € le montant des droits de place pour l'emplacement des camions d'outillage en dehors des jours de foires et marchés

9°) Questions et informations diverses

- La journée citoyenne aura lieu le samedi 26/05/18